



# Sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Articles L.2224-5 et L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décret n°2000-404 du 11 mai 2000

## Sommaire

1.	Indicateurs techniques	2
	1.1. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets	2
	1.1.1.Territoire desservi	2
	1.1.2.Types de collectes	3
	1.1.3.Déchèteries	4
	1.1.4.Collectes séparatives	8
	1.1.5.Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	11
	1.2. Production totale	11
	1.3. Indicateurs relatifs au traitement des déchets	12
2.	Indicateurs financiers	
۷.	2.1.	13
	2.2. Modalités d'exploitation du service	13
	2.3. Montants des dépenses du service	14
	2.4. Indicateurs analytiques	15
	2.5. Autres indicateurs techniques	16
	2.5.1.Régie de rotation de bennes de déchèteries	16
	2.5.2.Montants des recettes reçues d'organismes extérieurs	16
	2.5.3.Autres recettes	
	2.6. Contributions	
		17

3. Conclusion



## 1. <u>Indicateurs techniques</u>

## 1.1. Indicatifs relatifs à la collecte des déchets

## 1.1.1. Territoire desservi

Le territoire desservi concerne 86 communes représentant 46 195 habitants (population légale municipale). Les communes concernées sont les suivantes :

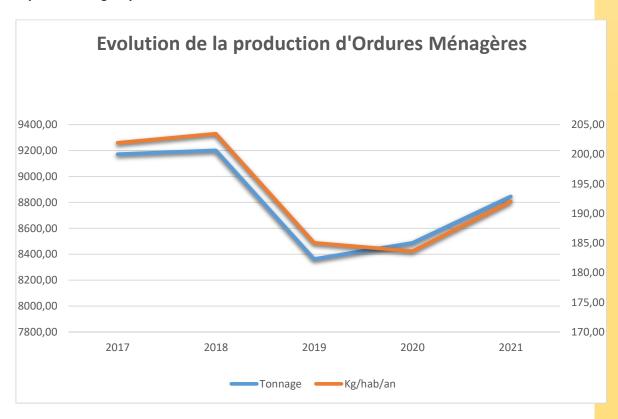
ADOENTAL	Anneates Internees				440
ARGENTAN	Argentan Intercom	13730	ST LAMBERT SUR DIVE	Argentan Intercom	143
AUNOU LE FAUCON	Argentan Intercom	245	TANQUES	Argentan Intercom	157
AVOINE	Argentan Intercom	217	TOURNAI SUR DIVE	Argentan Intercom	305
BAILLEUL	Argentan Intercom	609	TRUN	Argentan Intercom	1240
BOISCHAMPRE	Argentan Intercom	1194	VIEUX PONT	Argentan Intercom	197
BOUCE	Argentan Intercom	616	VILLEDIEU LES BAILLEUL	Argentan Intercom	214
BRIEUX	Argentan Intercom	91	BEAUVAIN	CDC Carrouges et pays fertois	275
COMMEAUX	Argentan Intercom	154	CARROUGES	CDC Carrouges et pays fertois	656
COUDEHARD	Argentan Intercom	76	CHAHAINS	CDC Carrouges et pays fertois	83
COULONCES	Argentan Intercom	222	JOUE DU BOIS	CDC Carrouges et pays fertois	420
ECORCHES	Argentan Intercom	94	LA CHAUX	CDC Carrouges et pays fertois	52
ECOUCHE LES VALLEES	Argentan Intercom	2180	LA LANDE DE GOULT	CDC Carrouges et pays fertois	191
FLEURE	Argentan Intercom	201	LA MOTTE FOUQUET	CDC Carrouges et pays fertois	162
FONTAINE LES BASSETS	Argentan Intercom	104	LE CHAMP DE LA PIERRE	CDC Carrouges et pays fertois	37
GINAI	Argentan Intercom	76	MAGNY LE DESERT	CDC Carrouges et pays fertois	1401
GOUFFERN EN AUGE	Argentan Intercom	3712	MEHOUDIN	CDC Carrouges et pays fertois	120
GUEPREI	Argentan Intercom	136	MENIL SCELLEUR	CDC Carrouges et pays fertois	88
JOUE DU PLAIN	Argentan Intercom	251	ROUPERROUX	CDC Carrouges et pays fertois	194
JUVIGNY SUR ORNE	Argentan Intercom	124	ST MARTIN DES LANDES	CDC Carrouges et pays fertois	207
LA LANDE DE LOUGE	Argentan Intercom	51	ST MARTIN L'AIGUILLON	CDC Carrouges et pays fertois	195
LE PIN AU HARAS	Argentan Intercom	271	ST OUEN LE BRISOULT	CDC Carrouges et pays fertois	122
LOUGE SUR MAIRE	Argentan Intercom	315	ST PATRICE DU DESERT	CDC Carrouges et pays fertois	208
LOUVIERES EN AUGE	Argentan Intercom	82	ST SAUVEUR DE CARROUGES	CDC Carrouges et pays fertois	248
MERRI	Argentan Intercom	158	STE MARGUERITE DE CARROUGES	CDC Carrouges et pays fertois	219
MONTABARD	Argentan Intercom	286	STE MARIE LA ROBERT	CDC Carrouges et pays fertois	86
MONT-ORMEL	Argentan Intercom	51	ALMENECHES	CDC Sources de l'Orne	691
MONTREUIL LA CAMBE	Argentan Intercom	65	BOISSEI LA LANDE	CDC Sources de l'Orne	127
MONTS SUR ORNE	Argentan Intercom	890	FRANCHEVILLE	CDC Sources de l'Orne	146
MOULINS SUR ORNE	Argentan Intercom	313	LA BELLIERE	CDC Sources de l'Orne	128
NEAUPHE SUR DIVE	Argentan Intercom	136	LE CERCUEIL	CDC Sources de l'Orne	135
NECY	Argentan Intercom	517	LE CHÂTEAU D'ALMENECHES	CDC Sources de l'Orne	204
OCCAGNES	Argentan Intercom	662	MEDAVY	CDC Sources de l'Orne	153
OMMOY	Argentan Intercom	119	MONTMERREI	CDC Sources de l'Orne	514
RANES	Argentan Intercom	1039	MORTREE	CDC Sources de l'Orne	1160
RI	Argentan Intercom	164	BAZOCHES AU HOULME	CDC val d'orne	465
RONAI	Argentan Intercom	173	CHAMPCERIE	CDC val d'orne	165
SAI	Argentan Intercom	223	GIEL COURTEILLES	CDC val d'orne	448
SARCEAUX	Argentan Intercom	1045	HABLOVILLE	CDC val d'orne	326
SEVIGNY	Argentan Intercom	307	MENIL GONDOUIN	CDC val d'orne	169
SEVRAI	Argentan Intercom	259	MENIL HERMEI	CDC val d'orne	204
ST BRICE SOUS RANES	Argentan Intercom	137	MENIL VIN	CDC val d'orne	52
ST GEORGES D'ANNEBECQ	Argentan Intercom	152	NEUVY AU HOULME	CDC val d'orne	208
ST GERVAIS DES SABLONS	Argentan Intercom	73	PUTANGES LE LAC	CDC val d'orne	2160

## 1.1.2. Types de collectes d'ordures ménagères

Communes ou Communautés de Communes	Hob	Population en	Population en porte à porte		
Communes ou Communautes de Communes	Hab.	apport volontaire	1F/Sem	2F/Sem	
CDC PAYS FERTOIS ET BOCAGE- CARROUGIEN	4 964	2 589	2 375		
ARGENTAN INTERCOM	33 776	959	23 638	9 179	
CDC-DES-SOURCES-DE-L'ORNE	3 258	0	3 258		
CDC-DU-VAL-D'ORNE	4 197	0	4 197		
TOTAL	46 195	3 548	33 468	9 179	
Répartition		7,7%	72,4%	19,9%	

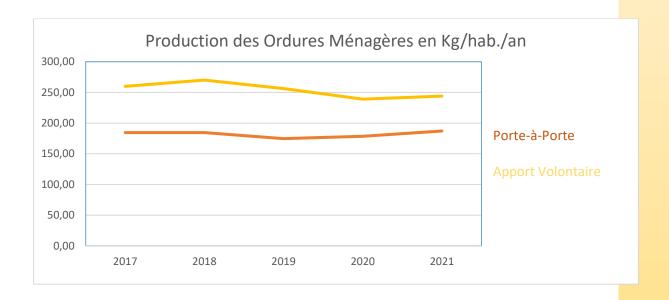
Les points de regroupement sont équipés de 88 conteneurs de 4,5 m³ vidés avec une fréque minimum d'une fois par semaine. Cela représente environ 4 576 vidages par an.

7 979 tonnes de déchets ménagers résiduels ont été collectées en porte à porte et 866 tonnes en points de regroupement.



La différence de ratio de production en fonction du type de collecte reste importante mais l'écart tend à se réduire.

Le ratio de production des ordures ménagères en porte-à-porte est de 188 kg/hab./an contre 244 kg/hab./an en apport volontaire.



#### 1.1.3. Déchèteries

#### 7 déchèteries étaient en fonctionnement sur le territoire du SITCOM en 2021 :

Communes	Adresses	Déchets acceptés
Argentan	Rue de la Saponite	Déchets verts, ferrailles, inertes, encombrants, cartons, mobilier, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, bois, DEEE*
Mortrée	Route de Montmerrei	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, mobilier, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, amiante, bois, DEEE*
Putanges le Lac	Zone artisanale	Encombrants, ferrailles, inertes, végétaux, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Trun	Chemin de Caen	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, mobilier, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, amiante, bois, DEEE*
Chahains	Route de Rouperroux	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Rânes	Route de Carrouges	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Ecouché les Vallées	Villeneuve	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, mobilier, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, bois, DEEE*

<sup>\*</sup> DEEE = Déchets d'équipements électriques et électroniques

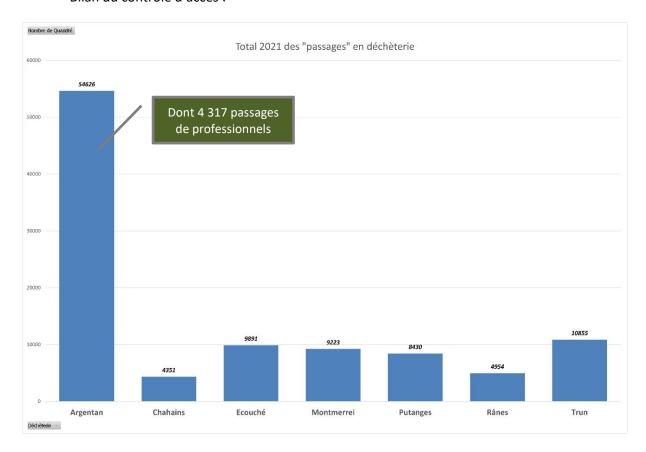
Les déchèteries sont gardiennées et ouvertes du lundi ou mardi au samedi aux horaires suivants :

- Argentan: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Trun, Putanges le Lac, Mortrée, Ecouché les Vallées : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Rânes: les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Chahains: les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'accès aux déchèteries du SITCOM Région d'Argentan est conditionné à la présentation d'une carte de déchèterie. Celle-ci est délivrée gratuitement aux foyers et aux entreprises du SITCOM région d'Argentan sous réserve d'une inscription accompagnée d'un justificatif de domicile (Kbis pour les entreprises).



## Bilan du contrôle d'accès :

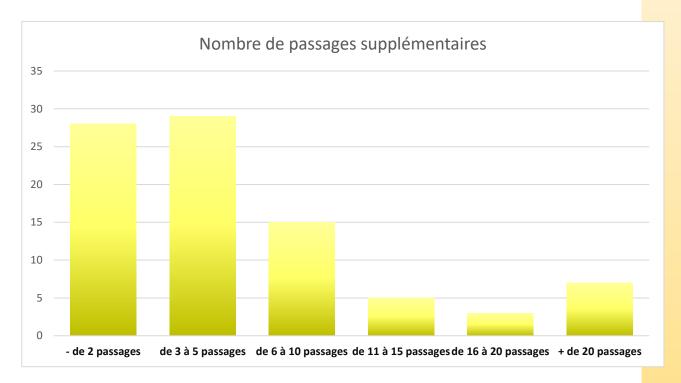


Il est constaté que la déchèterie d'Argentan est celle qui est la plus utilisée par les professionnels avec plus de 4000 passages /an. La déchèterie de Putanges a fait 81 passages de professionnels et les autres moins de 30 passages à l'année. Chaque foyer dispose de 24 passages gratuits en déchèterie par année civile. Audelà, une participation de 5€/passage est facturée.

En 2021, cela ne représente que 98 usagers sur le territoire.



Bilan du nombre d'usager ayant dépassé les 24 passages bénéficiant de la gratuité :



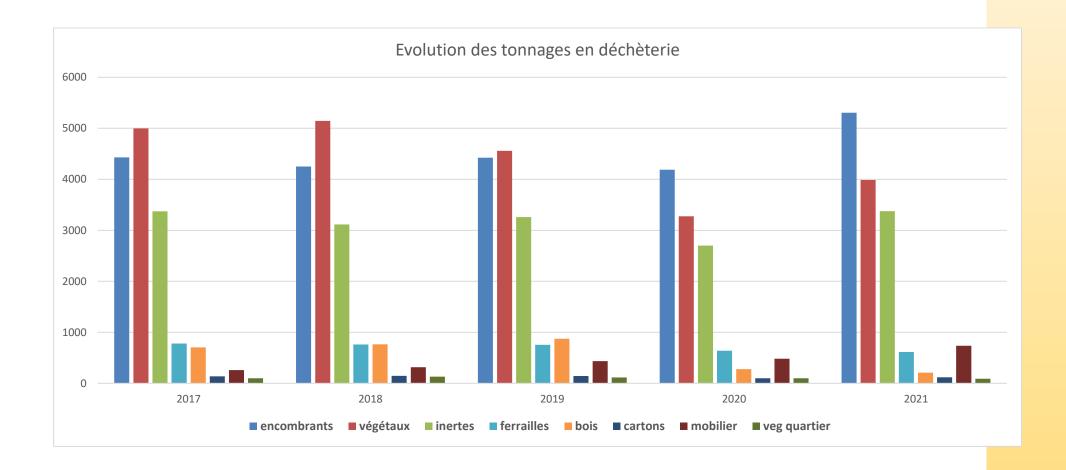
Les cartes professionnelles n'ont pas de limitation de passages. Les apports restent payants en fonction du volume et du type de déchet déposé (voir 1.1.5)

## Les tonnages déposés ont été les suivants :

		Encombrants	Végétaux	Cartons	Inertes	Ferrailles	Bois	Mobilier				
T-+ 2024	Tonnes	5 305	3 987	117	3 375	613	210	735				
Totaux 2021	Enlèvements		Données non connues dans leur intégralité à la rédaction du rapport									
Variation	Tonnes	+ 26,6%	+ 21,8%	+ 17,0%	+ 25,0%	- 4,0%	- 24,5%	+ 52,8%				
2020/2021 **	Enlèvements											
T-+ 2020	Tonnes	4 189	3 273	100	2 701	639	278	481				
Totaux 2020	Enlèvements	720	937	37	263	147	109	198				
Variation	Tonnes	-5,3%	-30%	-31%	-17,1%	-15,5%	-68,2%	+10,3%				
2019/2020	Enlèvements	*	-27,6%	-36,2%	-18,6%	*	-56,4%	+13,7%				
Tota:::: 2010	Tonnes	4 425	4 675	144	3 259	756	875	436				
Totaux 2019	Enlèvements	1 021	1 295	58	323	220	250	175				
Variation	Tonnes	+4,1%	-9,1%	-1,4%	+4,7%	-6,1%	+14,5%	+38%				
2018/2019	Enlèvements	*	+1,7%	-26,6%	+4,9%	*	+8,2%	+37,8%				
T-+ 2010	Tonnes	4 250	5 145	146	3 114	805	764	316				
Totaux 2018	Enlèvements	1 160	1 273	79	308	237	231	127				
Variation	Tonnes	- 4,1%	+ 3%	+ 6,6%	- 7,6%	+ 3,2%	+ 8,7%	+ 21,5%				
2017/2018	Enlèvements	+ 3.2%	+ 8,3%	+1,3%	- 4,9%	- 1,3%	+ 9%	+ 42,7%				
Totally 2017	Tonnes	4 430	4 997	137	3 371	780	703	260				
Totaux 2017	Enlèvements	1 124	1 175	78	324	240	212	89				

<sup>\*</sup> données non significatives du fait de la modification d'organisation en 2019

<sup>\*\*</sup> données non significatives car avec la fermeture des déchèteries en 2020 à la suite de la crise sanitaire, les tonnages étaient moindres en 2020 ce qui n'est plus le cas en 2021 où ces derniers retrouvent des chiffres cohérents par rapport aux années précédentes





#### 1.1.4.Collectes séparatives

L'ensemble des communes sont concernées par le programme de collecte sélective des emballages ménagers recyclables et des journaux/magazines.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2016, les flux de collecte ont été modifiés afin d'intégrer les consignes de tri élargies sur les plastiques. Depuis cette date, tous les emballages peuvent être triés en deux flux :

- ✓ Monoflux : journaux, magazines et tous les emballages quelle que soit leur matière (plastique, carton, métal, papier), hors verre ;
- ✓ Emballages en verre.

Le monoflux est collecté soit en apport volontaire dans des points de tri (169 points de collecte) équipés de conteneurs (257 conteneurs), soit en camion benne dans les communes suivantes :

Argentan	Ensemble de la commune				
Boucé	Bourg aggloméré de la commune				
Carrouges	Bourg aggloméré de la commune				
Coufforn on Augo Chambois/Fol	Bourgs agglomérés des communes déléguées de Chambois, Fel et				
Gouffern en Auge Chambois/Fel	Urou et Crennes				
Ecouché les Vallées	Bourgs agglomérés des communes déléguées d'Ecouché et Serans				
Mortrée	Bourg aggloméré de la commune				
Occagnes	Bourg aggloméré de la commune				
Dutanges le Les	Bourg aggloméré de la commune déléguée de Putanges Pont				
Putanges le Lac	Ecrepin				
Rânes	Bourg aggloméré de la commune				
Sarceaux	Ensemble de la commune				
Trun	Bourg aggloméré de la commune				

Pour ces communes le monoflux des quartiers d'habitat individuel sont collectés en sacs transparents jaunes. Ces sacs sont collectés une fois par semaine. Les quartiers d'habitat vertical sont équipés de bacs roulants à ouverture limitative sur le couvercle jaune.

Ces bacs sont installés soit dans les locaux existants soit en extérieur à la sortie de l'immeuble.

Dans tous les cas, le verre reste collecté en apport volontaire dans des conteneurs de 3 à 5m<sup>3</sup> insonorisés (173 conteneurs installés). Les résultats de la collecte sélective (tonnages livrés) sont les suivants :

	J/M en Kg	EMR en Kg	G. Mag. en Kg	C DIB en Kg	ELA en Kg	Acier en Kg	Alu en Kg	Plast en Kg	R en Kg	Total hors R en t	V en t	Total r	ecyclé en t		valorisé en t
2011	928 001	184 793	136 858	72 200	39 706	77 487	1 939	141 990	218 476	1 583	1 242	2 825	92,82%	218	7,18%
2012	800 260	266 742	148 290	87 000	31 020	72 790	1 400	118 780	240 680	1 526	1 219	2 745	91,94%	241	8,06%
2013	941 338	362 989	131 551	104 700	34 731	72 311	2 744	162 006	229 648	1 812	1 239	3 051	93,00%	230	7,00%
2014	860 446	449 979	89 537	103 980	60 574	117 622	4 278	241 896	250 100	1 928	1 245	3 173	92,69%	250	7,31%
2015	929 244	375 375	48 232	111 120	62 956	109 558	7 504	260 266	280 343	1 904	1 290	3 194	91,93%	280	8,07%
2016	918 775	455 177	46 670	114 530	41 516	114 533	6 858	266 322	342 693	1 964	1 374	3 338	90,69%	343	9,31%
2017	1 074 500	508 298	120 470	136 920	33 018	106 294	6 085	309 046	295 732	2 295	1 584	3 879	92,92%	296	7,08%
2018	1 008 500	539 701	182 280	145 900	36 128	87 100	7 970	290 893	337 199	2 298	1 512	3 811	91,87%	337	8,13%
2019	786 050	690 560	236 300	143 600	44 046	77 303	3 727	282 900	312 768	2 264	1 685	3 950	92,66%	313	7,34%
2020	689 350	792 094	187 425	99 730	43 693	93 992	7 413	291 534	692 832	2 205	1 702	3 907	84,94%	693	15,06%
2021	726 850	840 931	49 058	116 520	31 964	96 050	6 653	298 621	620 703	2 166	1 755	3 921	86,33%	621	13,67%

## Légende des abréviations du tableau

J/M: journaux/magazines

EMR: Emballages Ménagers Recyclables (cartons)

Gros Mag. : Gros de magasin V : verre

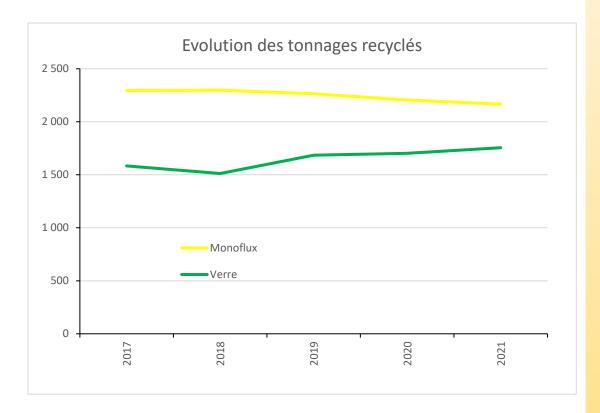
Cartons DIB : Cartons bruns

ELA: Emballages pour Liquides Alimentaires (briques alimentaires)

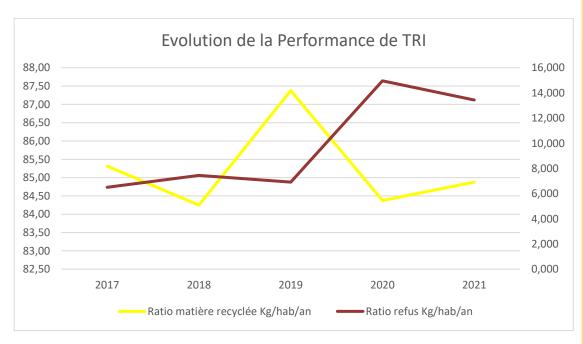
Plast.: Emballages plastique

R : refus

Depuis 2021, certains refus sont enfouis lorsque les capacités d'accueil des incinérateurs sont insuffisantes (entre mars et septembre – hors période de chauffage). Par conséquent le total valorisé est moindre.



Pour l'année 2021, la collecte sélective a permis de recycler en moyenne **84,9 Kg/Hab**. (46,9 Kg/Hab. de monoflux et 38,0 Kg/Hab. de verre).



Il est à noter une très forte dégradation de la qualité du tri en 2020 avec un niveau de refus qui passe de 7 à 15Kg/Hab. Pour autant en 2021, la tendance s'inverse avec une baisse du ratio produit de refus par habitant et une augmentation de la production de matière recyclée.

#### 1.1.5.Collecte des déchets ne provenant pas des ménages

Les déchets produits par les commerçants et assimilables par leur volume et leurs caractéristiques aux déchets ménagers sont collectés dans le cadre des collectes classiques.

Les déchets des artisans sont acceptés dans les déchèteries. Ils sont enregistrés et factu<mark>rés</mark> selon le barème suivant :

#### Déchets banals

<u>Catégorie 1</u>: Métaux => 4€ par m³ entamé <u>Catégorie 2</u>: déchets de bois => 8€ par m³ entamé

<u>Catégorie 3</u>: végétaux => 12€ par m³ entamé <u>Catégorie 4</u>: déchets inertes (gravats) => 15€ par m³ entamé

<u>Catégorie 5</u> : déchets encombrants ou en mélange => 20€ par m³ entamé

#### Déchets spéciaux

<u>Catégorie A</u>: Peintures, solvants, colles, radiographies filtres à huiles, batteries, acides, bases et emballages souillés => 1€ par Kg entamé

<u>Catégorie B</u> : pesticides, herbicides, aérosols => 2€ par Kg entamé

<u>Catégorie C</u>: produits mercuriels et produits non identifiés => 5€ par Kg entamé

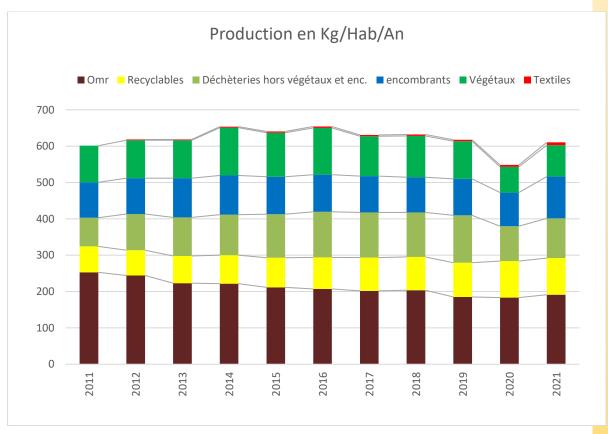
## Détails des dépôts facturés en 2021 :

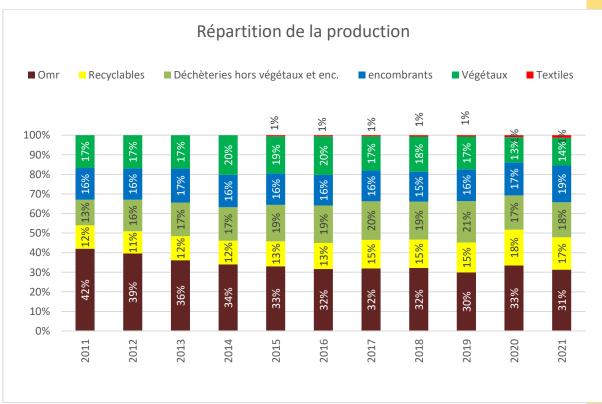
Année	Encom.	Végétaux	Ferraille	Inertes	Bois	Carton	Mobilier	DDM A	DDM B	DDM C
Annee	En m³	En m <sup>3</sup>	En m³	En m³	En m³	En m³	En m <sup>3</sup>	En Kg	En Kg	En Kg
2011	2275	1251	109	181	71					
2012	2229	1234	84	229	95					
2013	1651	1103	48	217	62					
2014	2392	2378	30	316	122					
2015	2339	2328	64	326	290					
2016	1358	1656	42	268	80					
2017	1288	806	34	194	36					
2018	617	290	25	107	32					
2019	1407	381	64	206	124					
2020	2378	645	199	318	188	1352	306	1278	6	2
2021	2264	635	161	296	164	1364	186	878	69	18

#### 1.2. Production totale en 2021

Le graphique ci-dessous représente la production cumulée de déchets par catégorie :

La répartition de la production en pourcentage par flux montre bien le transfert qui s'est op<mark>éré</mark> des ordures ménagères vers la collecte sélective des recyclables et les déchèteries hors encombrants :





#### 1.3. Indicateurs relatifs au traitement des déchets

Les déchets ménagers ainsi que les encombrants subissent une rupture de charge sur le quai de transfert du SITCOM ou la déchèterie à Argentan, puis sont enfouis dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) des Ventes de Bourse. Les déchets inertes ont été traités aux Carrières de Vignat.

Les déchets verts sont traités sur une plateforme située à Fontenai-sur-Orne pour valorisat<mark>ion</mark> par compostage.

Les ferrailles sont valorisées par l'entreprise Passenaud.

Les huiles et les déchets spéciaux sont dirigés vers différentes filières spécifiques p<mark>our traitement, valorisation et/ou stabilisation.</mark>

Les déchets recyclables sont acheminés jusqu'au centre de tri Valorpole au Mans où ils s<mark>ont conditionnés avant acheminement jusqu'aux repreneurs désignés par Citéo.</mark>

L'ISDND des Ventes de Bourse dispose d'une capacité de traitement de 120 000 tonnes/an. Elle est certifiée ISO 14000.

#### 2. Indicateurs financiers

## 2.1. Modalités d'exploitation du service

L'ensemble des opérations de collecte et de traitement font l'objet de marchés publics de prestation de service à l'exception de l'exploitation des déchèteries et de la collecte sélective en porte à porte qui sont effectués en régie.

Les marchés de collecte des déchets ménagers et de collecte des déchets recyclables en app<mark>ort volontaire sont attribués à SEP.</mark>

Le marché de collecte des déchets ménagers en porte à porte est attribué à SPHERE.

Les marchés de traitement des déchets ménagers et encombrants et de tri des recyclables sont attribués à SUEZ et VALORPOLE.

Le marché de traitement des déchets verts est attribué à la Sarl RTC.

Le marché d'enlèvement et de traitement des déchets spéciaux est attribué à la soci<mark>été</mark> Madeline SA.

## 2.2. Montants des dépenses du service

## Résultat de l'exécution du budget 2021 :

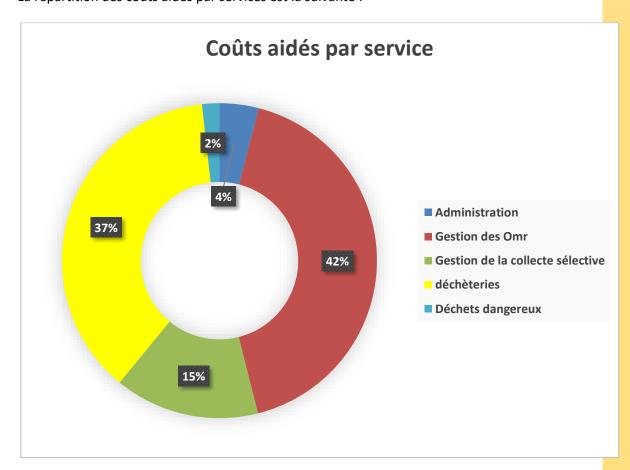
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 112 616,39 €	5 941 149,0 <mark>0 €</mark>
Investissement	359 552,81 €	1 054 590,1 <mark>2 €</mark>
Résultat reporté fonct.	0,00€	389 400,5 <mark>3 €</mark>
Résultat reporté invest.	0,00€	345 748,5 <mark>4 €</mark>
Total des réalisations	6 472 169,20 €	7 730 888,19 €

Les montants TTC des principales prestations rémunérées à des entreprises sont les suivants :

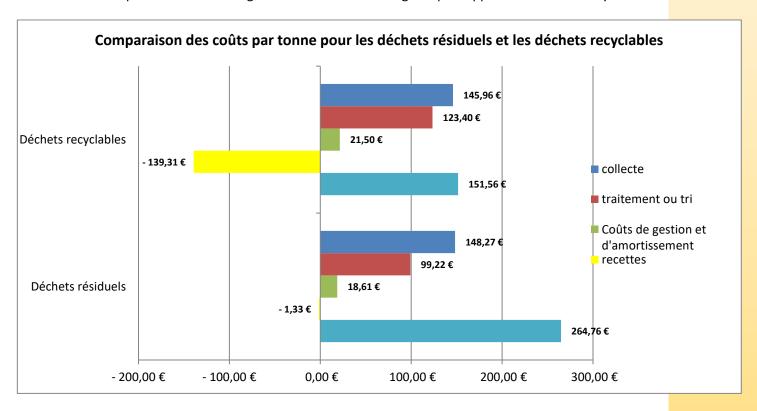
	Collecte des déchets ménagers	Traitement des déchets ménagers	Transfert des déchets	Collecte sélective	Tri des déchets recyclables	Traitement des déchets de déchèterie	TOTAL
2011	860 227€	707 507€		310 913€	153 273€	384 048€	2 415 968€
2012	936 709€	650 920€		372 913	190 744€	303 154€	2 454 440€
2013	875 378€	641 866€	208 070€	244 081€	233 946€	315 166€	2 310 437€
2014	858 320€	576 854€	193 861€	153 953€	299 042€	474 049€	2 556 079€
2015	828 905€	522 343€	151 097€	142 434€	293 717€	494 820€	2 433 316€
2016	776 040€	509 572€	187 630€	159 834€	344 504€	505 668€	2 483 248€
2017	1 124 835€	509 029€	165 300€	221 067€	458 414€	493 998€	2 972 643€
2018	1 128 804€	570 121€	159 000€	277 239€	500 555€	501 902€	3 137 621€
2019	1 128 249€	601 737€	168 706€	280 617€	525 869€	544 779€	3 249 957€
2020	1 163 571€	608 256€	175 141€	278 512€	540 848€	418 359€	3 184 687€
2021	1 239 568€	877 560€	187 518€	286 666€	574 443€	634 131€	3 799 886€

En 2021, il est important de noter une augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui est passée de 18 €/tonne à 30€/tonne. A laquelle s'applique également une TVA de 10%.

2.3. <u>Indicateurs analytiques</u>
La répartition des coûts aidés par services est la suivante :



Le comparatif des coûts de gestion des ordures ménagères par rapport aux déchets recyclables :



## 2.4. Autres indicateurs financiers

## 2.4.1. Régie de rotation de bennes de déchèterie

2020 *							
Assurance	3 344€						
Carburant	41 249€						
Amortissement	90 642€						
Salaires	155 008€						
Maintenance	27 852€						
Divers (EPI,)	19 882€						
TOTAL	337 977€						

2021							
Assurance	3 958€						
Carburant	43 768€						
Amortissement	57 527€						
Salaires	153 109€						
Maintenance	28 553€						
Divers (EPI,)	22 088€						
TOTAL	309 003€						

<sup>\*</sup> Ces données sont peu significatives cette année du fait de la fermeture des déchèteries et des restrictions liées à la crise COVID

En 2021, le coût de la régie des bennes en déchèterie est en diminution à la suite de la baisse de près de 50% des amortissements soit une diminution de 8,57%

## 2.4.2. Montants des recettes reçues d'organismes extérieurs

	Soutiens éco organismes	Revente matériaux aux filières	Facturation apports en déchèterie	TOTAL
2011	284 850€	246 235€	48 818€	579 903€
2012	299 813€	164 890€	51 786€	516 489€
2013	308 147€	203 779€	39 746€	551 672€
2014	529 984€	247 234€	31 149€	808 367€
2015	463 698€	224 869€	37 120€	725 687€
2016	577 564€	274 356€	22 046€	873 966€
2017	611 319€	262 712€	14 187€	888 218€
2018	460 291€	246 826€	23 676€	730 793€
2019	770 540€	215 113€	31 699€	1 017 352€
2020	587 188€	141 194€	62 270€	790 652€
2021	395 899€	287 087€	59 920€	742 906€

#### 2.4.3. Autres recettes

La revente pour valorisation des ferrailles a représenté pour l'année 2021 une recette de 139 803€ (50 125€ en 2020, 72 686€ en 2019,87 822€ en 2018, 88 439€ en 2017).

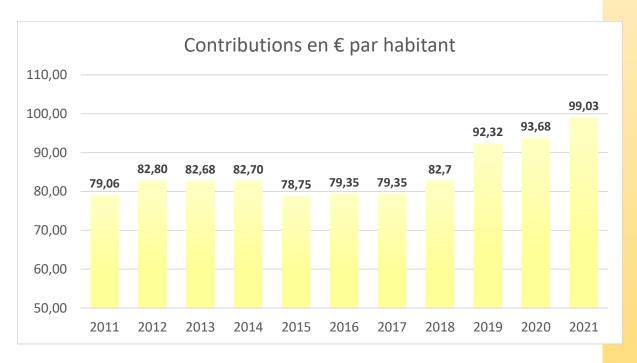
La redevance spéciale d'enlèvement des déchets ménagers, perçue auprès des organismes publics et des professionnels des 4 communautés de communes a généré les recettes suivantes :

- Argentan Intercom: 313 037€
- Communauté de communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien : 22 055€
- Communauté de communes du Val d'Orne : 10 114€
- Communauté de communes des sources de l'Orne : 1 179€

## 2.5. Contributions

En complément des recettes indiquées au 2.4.2, le financement du service public de gestion des déchets est équilibré par les contributions des EPCI adhérents. Ces contributions sont proratisées en fonction du nombre d'habitants déduction faite des recettes de redevance spéciale (voire 2.4.3). Pour l'année 2021, la contribution moyenne annuelle par habitant s'élevait à 93,68€.

L'évolution des contributions sur les dernières années est reprise dans le graphique ci-dessous :





#### 3. Conclusion

En 2021, le fonctionnement des déchèteries est revenu à la normale à la suite de la crise sanitaire. Cette année a été la première année d'utilisation du contrôle d'accès qui a permis de constater que peu d'usagers ont dépassé les 24 passages autorisés et que cette limite est n'engendre pas plus de dépôts sauvages.

De plus, les tonnages de déchets ménagers résiduels sont en augmentation alors que la population diminue de -0,2%. La collecte du verre progresse significativement (+3,37% de collecte – kg/hab./an). Le reste de la collecte sélective diminue (- 3.62% de collecte – kg/ha/an) pour la première fois depuis sa mise en œuvre. La qualité du tri très fortement dégradée en 2020 avec une augmentation des refus de +80% voit quand même cette dernière s'améliorer avec une diminution des refus de – 10,53%.

D'autre part, la baisse des recettes de revente de matériaux amorcée fin 2019 s'est confirmée en 2020 mais les cours des matières sont revenus dans le positif en 2021 ce qui a permis des recettes supplémentaires équivalentes à celles votées au budget primitif, donc les recettes ont été presque doublées.

Enfin, les contributions 2021 sont en augmentation de 5,7% par habitant par rapport à 2020 ce s'explique par une diminution de la population - 0,2% et une augmentation très forte de la taxe dite TGAP. Elle est passée de 18 € HT/tonne à 30 € HT/tonne et le tonnage produit et enfouis est en augmentation. A cela s'ajoutent également la hausse des carburants et des prestations de service.